



HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Vente Maisons – Appartements – Terrains MONTANT DE LA VALEUR DU BIEN	HONORAIRES
Jusqu'à 99 000 €	Forfait 6 000 €
De 100 000 € à 199 999 €	6 % sur le prix de vente
De 200 000 € à 399 999 €	5 % sur le prix de vente
Au-delà de 399 999 €	4 % sur le prix de vente

Location Maisons – Appartements PRESTATIONS	HONORAIRES
Recherche de locataire Rédaction du bail	Deux mois de loyer hors charges, partagés entre le propriétaire et le locataire
Etablissement d'un état des lieux	3 € du m ² à la charge du propriétaire

Les honoraires comprennent, dans le cadre du mandat signé :

- La prise de mandat
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente/location du bien
- La publicité sur tous les supports jugés utiles par l'agence
- La recherche de tous les acquéreurs/locataires potentiels
- La faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi
- Les visites du bien par les acquéreurs/locataires potentiels
- Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix
- L'assistance à la signature de l'avant-contrat de vente/du bail
- La vérification des obligations de l'acquéreur/du locataire
- La validité des financements
- L'assistance à l'acte de vente authentique devant notaire